

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 13 août 1987

La séance est ouverte à 11 heures.

\_\_\_\_\_

*Prières*

\_\_\_\_\_

### AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

#### PÉTITIONS

##### RÉPONSES DU GOUVERNEMENT

**M. Doug Lewis (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et président du Conseil privé):** Monsieur le Président, conformément au paragraphe 106(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à la pétition n° 332-2601.

##### LE DROIT DE COMPARUTION DEVANT UNE COMMISSION DU STATUT DE RÉFUGIÉ

**M. Rod Murphy (Churchill):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter deux pétitions signées par des citoyens du Canada que le projet de loi C-55 du gouvernement inquiète. Les pétitionnaires estiment que le projet de loi joue au détriment des authentiques réfugiés. Ils demandent au Parlement de veiller à ce que le gouvernement retire le projet de loi C-55 et le remplace par une loi qui consacre le droit des personnes revendiquant le statut de réfugié à une audience équitable et dans un bref délai devant une commission du statut de réfugié qui soit indépendante de la Commission de l'immigration. Les pétitionnaires estiment que tout demandeur devrait avoir accès à ces audiences, ainsi que le droit d'en appeler de la décision en fonction des faits.

##### POSTES CANADA—OPPOSITION À LA FERMETURE D'UNE SECTION DE COURRIER DIRECT

**M. Ernie Epp (Thunder Bay—Nipigon):** Monsieur le Président, j'ai le devoir et l'honneur de présenter une pétition de la part de citoyens de Thunder Bay qui protestent contre le fait que le gouvernement fédéral se propose de fermer la section de courrier direct du Centre d'Emploi Canada à Thunder Bay, car ils estiment que cela entraînera une détérioration des services du Centre au détriment des habitants du nord-ouest de l'Ontario. Cette décision obligera les clients de tout le nord-ouest de l'Ontario à adresser leur carte directement à Belleville, ce qui aura pour effet de retarder le versement des prestations d'assurance-chômage. Tout cela résulte de la suppression du centre informatique à Thunder Bay, et du service de messagerie de Belleville.

Les pétitionnaires demandent au Parlement de presser le gouvernement pour que l'amélioration du service devienne la principale priorité du Centre d'Emploi Canada et pour qu'il

revienne sur sa décision de supprimer le point d'entrée des cartes de rapport de l'assurance-chômage au Centre d'Emploi Canada de Thunder Bay.

##### LE DROIT DE COMPARUTION DEVANT UNE COMMISSION DU STATUT DE RÉFUGIÉ

**M. Dan Heap (Spadina):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur et le devoir de présenter une pétition certifiée par le greffier des pétitions et provenant d'un certain nombre de citoyens de la circonscription de Spadina et de la ville de Toronto.

● (1110)

Ils soutiennent dans leur pétition que le projet de loi C-55 compromet l'engagement traditionnel du Canada de venir en aide aux réfugiés et prévoit des mesures qui auront pour effet d'empêcher la plupart des demandeurs du statut de réfugié de venir au Canada, au lieu de veiller à protéger les réfugiés authentiques.

Les pétitionnaires évoquent un certain nombre d'autres considérations dans les «Attendu que», et terminent en priant le Parlement de demander au gouvernement de retirer le projet de loi C-55 et au ministère aussi bien qu'au gouvernement de le remplacer par une loi qui consacre le droit des personnes revendiquant le statut de réfugié à bénéficier dans un bref délai d'une audience équitable devant une commission du statut de réfugié indépendante de la Commission de l'immigration, le droit d'accès universel à ces audiences pour toute personne qui présente une demande au Canada, ainsi que le droit d'en appeler de la décision compte tenu des faits.

Et comme il se doit, vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

[Français]

##### OPPOSITION AUX AUGMENTATIONS DE TAXES

**M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter cinq pétitions aujourd'hui, pétitions qui sont signées par des gens de ma circonscription qui visitaient le marché By durant l'été. Elles sont à l'effet que le gouvernement fédéral a imposé aux contribuables canadiens, depuis le mois de septembre 1984, 25 nouvelles augmentations de taxes déjà existantes dont certaines s'appliquent aux articles médicaux et dentaires, friandises, bonbons et boissons gazeuses.

Que le gouvernement fédéral dans son projet de réforme fiscale étudie la possibilité de faire subir aux contribuables canadiens une taxe généralisée sur les biens et services incluant la nourriture; que la nourriture constitue un élément vital de la vie quotidienne et que son imposition aurait pour effet de pénaliser sérieusement différentes catégories de contribuables, des personnes âgées, les familles, les chômeurs, les contribuables à faibles et moyens revenus, les jeunes, etc.